



N° 12 -
JANVIER 2014

GUETHARY *la vie municipale*

GETARIA *herriko bizia*

Actualités

La ZPPAUP devient AVAP
Le zéro-phyto
Tempête du 6 janvier 2014
Elections municipales 2014
Carte d'identité 10+5 ans
Musée de Guéthary :
Entre hier et aujourd'hui
La qualité des eaux de baignade 2013
Le cantonnement de pêche
Zoom sur Guéthary

Vie des associations

Urkirola Surf Club
Tennis Club
Amis du musée
Getaria

Directeur de la publication
A. Larrousset
Directeur communication
J. Choignard
Rédaction
A. Larrousset, J. Choignard,
J.F Larre, D. Hirtz, G. de Soul-
trait, D. Uranga, F. Etchave,
Y.M. Guerlach
Conception
Mairie
Photos, Illustrations
Mairie, Urkirola, Ami du
musée, Getaria
Impression
Imprimerie IBT
Mairie de Guéthary
450 av. du Général de Gaulle
64210 GUETHARY
05 59 26 57 83
05 59 54 78 69
mairie@guethary.fr

www.guethary.fr

Chers Getariar, Getariar maiteak,

La législation impose avant les élections municipales un devoir de neutralité.

C'est pourquoi ce bulletin a un caractère informatif et ne retrace que des projets et manifestations qui intéressent la vie locale, comme les précédents « Guéthary la vie municipale ».

En ce début d'année qui est la période de vœux, j'adresse au nom du conseil municipal, mes remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent dans les associations ainsi qu'à ceux qui prennent part aux commissions extra-municipales.

Nous vous présentons aussi nos meilleurs vœux de santé, de joie et de solidarité envers ceux qui sont seuls ou atteints par la maladie ou le chômage.

Souhaits aussi pour 2014 d'avoir des pensées positives et d'apprécier le cadre de vie exceptionnel de Guéthary

URTE BERRI ON

Le Maire, Albert LARROUSSET

Legeak behartzen du neutraltasuna atxikitzea hauteskundeak aitzin.

Horregatik aldizkari hau informatiboa da eta tokiko biziari buruzko proiektuak eta ekitaldiak bakarrik aipatzen ditu, aitzineko *Getaria herriko bizia* aldizkariak bezala.

Urte hastapeneko agiantza garai honetan, herriko kontseiluaren izenean, eskertzen ditut elkarteetan eta herriko etxeaz kanpoko batzordeetan parte hartzen duten laguntzaile guziak.

Osasuna, zoriona eta elkartasuna desiratzen dizkiegu bakarrik direnei baita eri edo langabezia diren guzietan ere.

2014ko urtea pentsamendu baikorrekin bizi ezazue eta Getarian den ez ohiko bizi-ingurumena preziatzea desiratzen dizuegu.

URTE BERRI ON

Zuen auzapeza, Albert LARROUSSET



Quand la ZPPAUP devient AVAP

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) créées par la loi du 7 janvier 1983 pour donner aux communes l'opportunité de jouer un rôle actif dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine ont été remplacées par la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 par des Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.). Cette évolution avait pour objectif d'intégrer les notions de développement durable et de problématique énergétique dans la gestion du patrimoine.

Comme pour la Z.P.P.A.U.P., le passage à l'A.V.A.P. a été initié par la commune qui a confié au cabinet Vanel-Duluc, la charge de réviser les diagnostics architectural et environnemental de la commune.

Ce cabinet a travaillé en concertation avec une commission locale constituée d'élus, de socio-professionnels, de membres d'associations et de représentants des services techniques de l'Etat, avec en particulier la collaboration active de l'Architecte des Bâtiments de France tout au long de la procédure. Le rapport final comprend la présentation du diagnostic, un règlement et des cartes.

La Z.P.P.A.U.P. de Guéthary avait été approuvée le 15 janvier 2003 : sa révision en A.V.A.P. a duré de 2010 à 2013. La délibération concernant cette révision en A.V.A.P. a été prise le 15 décembre 2010, la commission locale de concertation s'est réunie à 5 reprises entre juillet 2012 et septembre 2013, le projet d'A.V.A.P. a été arrêté le 20 septembre 2013, il a été soumis à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (C.R.P.S.) le 26 septembre 2013, commission qui a émis un avis favorable. Enfin, les documents ont été ouverts au public à la mairie durant le mois de septembre et une réunion publique d'information s'est tenue le 4 octobre 2013. Après avis des services publics et prise en compte d'éventuelles modifications, le projet sera soumis à enquête publique en avril 2014. Il sera encore éventuellement modifié et adopté après acceptation par le Préfet de Région. Il deviendra alors applicable et sera annexé au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

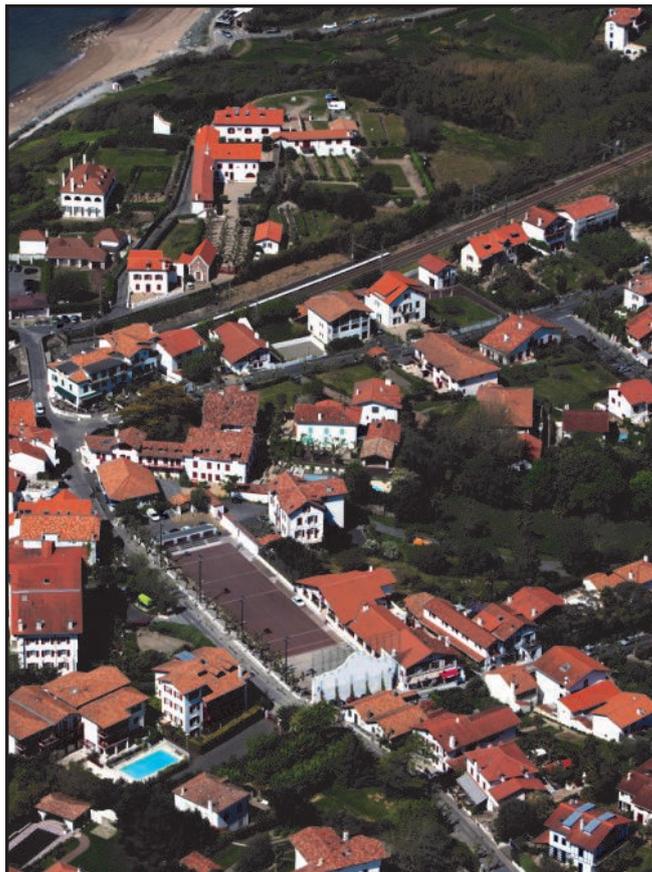
En pratique, le diagnostic réalisé pour l'A.V.A.P. a conduit à un remodelage du plan de zonage de la Z.P.P.A.U.P. qui s'éloigne de la notion de quartiers pour faire place à celle d'unités paysagères, soumises à des cadres réglementaires appropriés qui s'ajoutent au

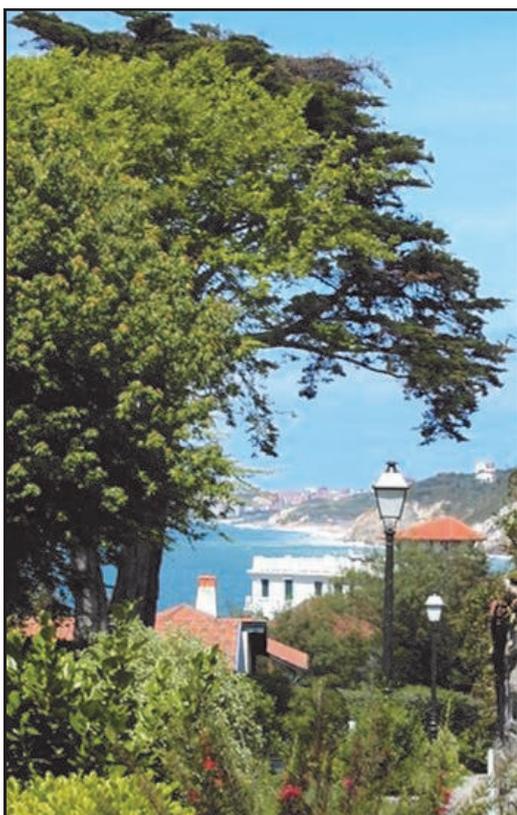
texte de la Z.P.P.A.U.P. Cette évolution est matérialisée par deux cartes complémentaires : un plan des secteurs paysagers et un plan du zonage réglementaire. Cette mise à jour a été facilitée par l'utilisation de nouveaux outils développés depuis 2003 (photos numériques, cartes satellites, GPS, Google-street, moyens de reproduction). Ils ont permis par exemple, d'introduire la notion d'évolution du patrimoine architectural en comparant des cartes postales anciennes de sites remarquables avec les photos actuelles. Contrairement à la Z.P.P.A.U.P., l'A.V.A.P. prend mieux en compte l'évolution de l'architecture et du cadre végétal tant pour préserver à tout prix certaines caractéristiques du patrimoine que pour prendre en compte des critères modernes (sécurité, isolation...). De même, les arbres vieillissent et leur remplacement fait partie de la préservation du cadre paysager. L'accent a aussi été mis sur la notion de transparence qui caractérise l'habitat de Guéthary, ouvrant les perspectives sur les façades, excluant hautes clôtures et portails élevés.

L'A.V.A.P. couvre toute la commune de Guéthary, la partie au-delà de l'autoroute auparavant exclue étant maintenant intégrée.

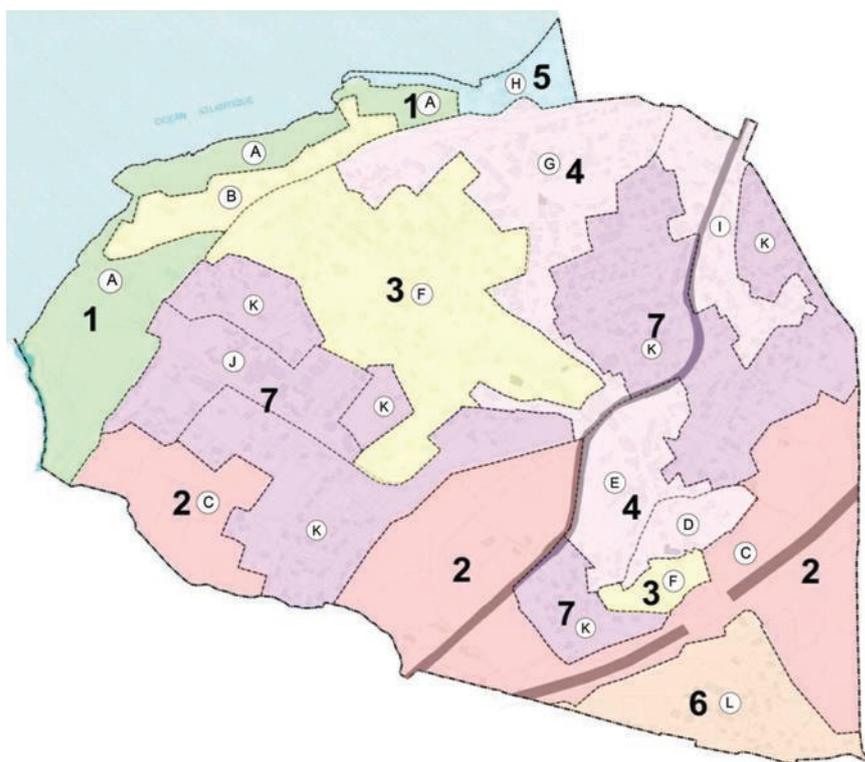
L'inventaire a été focalisé sur les bâtiments présentant un intérêt patrimonial mais les prescriptions de l'A.V.A.P. concernent les transformations sur les constructions existantes et futures ainsi que leur impact sur le cadre paysager. Le tableau et les cartes ci-après résument le nouveau découpage et le cadre réglementaire associé.

Le rapport précise la typologie, en distinguant 4 types architecturaux et en spécifiant les prescriptions applicables à chaque type de bâtiment. Sont ainsi distinguées «l'architecture rurale labourdine», «la maison de ville XIX^{ème}», «l'architecture néo-basque», «l'architecture balnéaire XX^{ème}».





Répartition des unités paysagères et des secteurs réglementaires			
Secteurs réglementaires		Unités paysagères du diagnostic	
1	Falaises océanes	a	La façade océane milieu naturel
2	Espaces ruraux ouverts	c	Les espaces ouverts du sud
3	Parc forestier	b	Le chemin des falaises
		f	La ville parc forestier
		d	La ville haute (église)
		e	Le noyau urbain sous l'église
4	Cœur de ville	g	Le cœur de ville parc urbain
		i	Quartier arboré entrée de ville
		h	Le port
5	Le port	h	Le port
6	Espaces ruraux collinaires	i	Les espaces ruraux collinaires
7	Espaces d'accompagnement	k	Les espaces intermédiaires
		j	Espaces urbains à caractère collectif



Le rapport de présentation comprend un inventaire détaillé du patrimoine des édifices protégés (156 dans la Z.P.P.A.U.P., 173 dans l'A.V.A.P.) documenté par des photos et des indications sur l'histoire de chaque bâtiment intéressant. Il contient aussi un inventaire du cadre végétal où les arbres remarquables sont répertoriés en raison de leur essence ou de leur silhouette. Des règles particulières s'appliquent à chaque type de patrimoine végétal en terme de remplacement.

Le volet «développement durable» de l'A.V.A.P. concerne les économies d'énergie et les systèmes de production d'énergie renouvelable.

Conclusion :

Le fil directeur a été la volonté de transmettre un patrimoine de qualité aux générations futures, tout en prenant acte de l'évolution et des contraintes architecturales, sociologiques et environnementales. La conciliation des intérêts généraux et particuliers a été un souci permanent de la commission, parfois difficile à faire partager, l'A.V.A.P. associant des contraintes et des avantages. L'A.V.A.P. impose des prescriptions pour conserver leurs caractères aux bâtiments intéressants et à leur environnement. Tous les travaux dans l'aire d'une A.V.A.P. sont soumis à autorisation préalable. S'ils sont effectués sans autorisation ou sans respecter l'autorisation délivrée et ses prescriptions, ils sont passibles d'une contravention.

En compensation, le fait d'avoir une A.V.A.P. et d'adhérer à la Fondation du Patrimoine, peut vous faire bénéficier d'une défiscalisation de travaux, préalablement labellisés par la Fondation du Patrimoine - Dossier à retirer en Mairie -

Vers des pratiques de désherbage respectueuses de la santé des Getariar : le zéro-phyto



Notre littoral, un milieu naturel à préserver

Pour protéger la santé des citoyens et limiter la dégradation de notre littoral, la mairie de Guéthary a souhaité mener une réflexion pour réduire l'usage des pesticides sur ses espaces publics ainsi que l'emploi de raticides.

Après un audit approfondi de nos pratiques de désherbage par un cabinet extérieur (SCE), un plan d'action communal nous a été proposé afin de réduire durablement l'usage des produits phytosanitaires.

Parions sur une évolution durable de la gestion de la voirie et des espaces verts :

La mairie de Guéthary a ainsi décidé de s'engager à ne plus désherber chimiquement la voirie et les espaces verts et d'avoir recours à d'autres techniques pour entretenir les voies communales (balayage mécanisé, coupe des broussailles sur les bas-côtés) complétées par des interventions manuelles. Le paillage des massifs et des pieds d'arbres sera également développé pour limiter l'évaporation et freiner la repousse d'herbes indésirables.

Densifier les massifs pour limiter la pousse des herbes adventices



Le balayage mécanisé :

La municipalité a acquis cette année une balayeuse autotractée pour nettoyer les larges espaces (kantxa, bordures de rues) et éliminer les mousses et lichens. Le nettoyage par brosses en matière synthétique est plus rapide et plus efficace que le balayage manuel, collectant en plus des chewing-gum incrustés ou des déchets dissimulés dans des broussailles. En arrachant les racines des mousses, il limite leur repousse entre les pavés ou dans les recoins et irrégularités de la kantxa, antérieurement nettoyés par phyto-pesticides.



Exception :

Seul les cimetières seront encore traités par des produits chimiques dans le respect des réglementations en vigueur. Les agents porteront les combinaisons et masques adéquats, le public sera informé des périodes de traitements.

Sur les recommandations du bureau d'études, la mairie a également décidé d'arrêter la distribution de raticides, leur mise en œuvre devant être réalisée par des spécialistes pour des raisons sanitaires mais aussi pour éviter le détournement de produits.

Et vous dans votre jardin ?

Chacun d'entre nous peut s'impliquer dans cette démarche en adoptant de nouveaux gestes dans son jardin comme :

- ne plus désherber à proximité des points d'eau (caniveaux, fossés...), plus largement abandonner l'usage des pesticides (désherbants, fongicides, insecticides, raticides...) et les remplacer par des produits naturels (purin d'ortie...)
- en cas de nécessité d'utilisation d'un désherbant, ne surtout jamais dépasser la dose prescrite, pratiquer une culture raisonnée, c'est à dire en usage curatif et non préventif.
- balayer son bout de trottoir, entretenir et fleurir son pied de mur,
- pratiquer un désherbage manuel ou naturel avec de l'eau chaude de cuisson par exemple
- pailler ses massifs de fleurs, son potager et les pieds d'arbres ce qui limite les arrosages et régénère la biomasse

laissons le champ libre à l'herbe

Ces changements de pratiques s'accompagnent d'une nouvelle méthode de désherbage dite mécanique. Il s'agit de supprimer les herbes grâce à un balayage régulier et des outils de coupes.

Plusieurs engins mécaniques permettent d'atteindre ce résultat : l'utilisation des balayeuses le long des voiries et caniveaux, l'utilisation de rotatifs et réciprocateurs pour la coupe des herbes sur les trottoirs et chemins piétons.

La commune a donc opté pour l'achat de ce nouveau matériel et pour la formation des agents en charge de l'entretien.

Le paysage urbain va donc évoluer en 2014

C'est donc un autre regard qui doit être porté sur l'espace public. Un regard orienté vers la diversité végétale qui peut s'installer dans la ville en vue de préserver notre santé et celle de nos cours d'eau.



3 ml de pesticides
(un capuchon de stylo)
rendent impropres
à la consommation :

les besoins
en eau de
13698 personnes
pendant 1 an !

Info/conseil

Tél. : 05 59 26 57 83
<http://www.guethary.fr>



Nos rues s'habillent en vert

Vers le zéro pesticide dans notre village :
de nouvelles techniques d'entretien pour un littoral naturel, une santé préservée !
Gure karrikak beztitzen dira berdez

Objectif santé Les herbes c'est bon pour la santé !

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des substances chimiques utilisées pour détruire des organismes dits " nuisibles " comme les insectes, les rongeurs et l'herbe. Dans les villes, les pesticides sont utilisés sur la voirie et les espaces verts.

Trop utilisés, ces produits engendrent un risque pour la santé des agents techniques qui les utilisent et pour celle des enfants, plus sensibles.

Les excès de produits se retrouvent aussi dans nos cours d'eau et ont un impact direct sur la flore et la faune rurale. Afin de mieux protéger la population et le littoral, la commune de Guéthary a décidé d'agir et de changer les méthodes de désherbage sur les espaces publics.

Le lerot est une espèce européenne menacée de disparition.



La densification des massifs concurrence la pousse de l'herbe, moins besoin de désherber !



Le réciprocator est un outil de coupe permettant d'éviter la projection de graviers.



Les plantes couvre-sol acclimatées, apportent un fleurissement naturel en lieu et place d'une terre nue.



Un balayage régulier enlève les poussières et graviers ce qui empêche l'herbe de se développer. La balayeuse peut aussi enlever de petites herbes.



Le paillage limite l'évaporation de l'eau et la levée de l'herbe, et améliore la qualité du sol.

Mission zéro pesticide

La mairie de Guéthary a donc décidé de s'engager dès 2014 à ne plus désherber chimiquement la voirie et les espaces verts. Les agents auront recours à d'autres techniques pour entretenir les voies communales : balayage mécanisé, coupe des bas-côtés ou encore des interventions manuelles. Le paillage des massifs et des pieds d'arbres sera également développé.

Au cours de l'année 2013, une étude a été conduite afin d'analyser les pratiques sur l'ensemble de la commune et notamment l'utilisation des pesticides.

Il s'agit d'amorcer un changement majeur des pratiques avec un objectif affirmé dès 2014. Effort qui se poursuivra les années suivantes avec l'acquisition de nouveaux équipements : balayeuses, débroussailluses.





Pourquoi les platanes n'ont pas été taillés cette année ?

On a constaté que beaucoup de nos platanes étaient en mauvais état. Un diagnostic va être fait pour évaluer l'état de chaque arbre car certains sont creux et dangereux et d'autres présentent de profondes cicatrices dues aux intempéries. Après avoir pris conseil auprès de spécialistes, il a été préconisé, dans un premier temps, de les laisser croître et de ne les tailler qu'un an sur deux car la taille annuelle les affaiblissait.

D'autre part, une voute plus élevée sera plus esthétique et moins gênante pour le passage des gros véhicules. Il y aura aussi cette année plus de feuilles mortes à ramasser mais la nouvelle balayeuse s'en chargera, diminuant avantageusement l'emploi des souffleuses bruyantes.

Encore une tempête destructrice

Le début de l'année 2014 a été marqué par l'arrivée de grosses houles de 5m et plus, causant d'importants dégâts sur les jetées, emportant les enrochements et détruisant une partie des murets. Les restaurants, les WC publics, la signalisation et l'éclairage ont été fracassés.

Devant la répétition accélérée des submersions, une réflexion sur le réaménagement des jetées s'impose. La commune avait du reste déjà demandé à la Société ANTEA d'étudier des mesures de protection du littoral pour faire face aux nouvelles conditions climatiques.



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



Elections municipales 2014 : la nouvelle réglementation

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014. Le scrutin de liste a été étendu aux villes de plus de 1 000 habitants (3 500 en 2008) pour favoriser la parité hommes femmes dans les conseils municipaux.

A Guéthary, quinze conseillers et conseillères dont deux délégués communautaires seront élus à partir d'une ou de plusieurs listes respectant la parité, présentant alternativement un homme et une femme. Les noms des 2 délégués communautaires (un homme et une femme) ainsi que le suppléant seront fléchés sur la liste.

Guéthary comptant 1 392 habitants, on votera donc **pour une liste entière sans panachage**. Toute rature ou ajout entraînera la nullité du bulletin. Si plusieurs listes sont présentes au premier tour, celle qui atteint la majorité absolue gagnera la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants seront ensuite répartis entre les listes proportionnellement à leur score, pour les listes ayant atteint 5% des suffrages exprimés.

Sera élue au premier tour une liste ayant réuni la majorité absolue des suffrages (50% des suffrages exprimés + une voix). Si l'une de ces conditions n'est pas réunie, on procédera à un deuxième tour. Au deuxième tour, la clef de répartition des sièges reste la même qu'au premier tour.



Le musée de Guéthary entre hier et aujourd'hui

En 2015, le musée de Guéthary fêtera ses 30 ans à Saraleguinea, mais en réalité il existe virtuellement depuis 1949. Cette année là, Georges Clément de Swiecinski, sculpteur installé au village depuis les années 20, avait fait de Guéthary sa famille, en lui faisant don, lui qui n'avait pas d'enfant, d'une grande partie de son œuvre. Il avait été attiré comme beaucoup par le charme de l'endroit et par la belle pierre blanche de la carrière de Sarrailh, qui aujourd'hui se cache sous l'autoroute. Il avait acheté sur la falaise de Cenitz une modeste maison de pêcheurs transformée en atelier et le jardin en terrasse qui descendait vers la mer était peuplé d'otaries et d'angelots joufflus. Tout cela fut emporté par la mer dans les années 60. A la fin de sa vie, marquée par un dénuement certain, il fut accompagné et soutenu par les habitants du village qui avaient adopté cet homme bon et généreux. Il repose aujourd'hui dans le nouveau cimetière.

Les romains, eux, installèrent au premier siècle de notre ère, une usine de salaison de poissons sur la falaise au dessus du port. Le site était idéal, tout était sur place. Une petite rivière, aujourd'hui cachée sous le Getaria, fournissait l'eau douce nécessaire, le sel de Bayonne ou de Salies était à proximité, et surtout ils avaient trouvé à Guéthary des pêcheurs installés là depuis la nuit des temps, attirés par le chenal qui leur permettait de rejoindre la côte quelle que soit la marée. Ils y restèrent une cinquantaine d'années et nous laissèrent outre une magnifique pierre funéraire unique dans le sud de l'Aquitaine, le nom de notre village. Guéthary en effet découle du latin « cetaria », nom des bassins où l'on conservait le poisson.

Baleiniers qui figurent sur l'écusson du village, morutiers, marins sur les bateaux corsaires de Saint Jean de Luz, Guéthary et la mer c'est une longue et belle histoire. Et nos frontons en racontent une autre, toute aussi belle, celle de la pelote qui à Guéthary prit des allures de légende : Albert Harispe, « le Basque Bondissant », en 1952 le titre de champions du monde à Grand Chistera pour l'Olharroa à San Sébastien avec l'équipe Larchus, Galardi et Olassaguire, puis les victoires et les titres qui s'enchaînent au fil des années.

Saraleguinea, enfin, une des plus belles maisons néo-basques de la Côte et qui raconte l'histoire de Jacques Hypolite Lesca, jeune basque sans le sou parti en Argentine et qui revint au Pays Basque fortune faite, pour le faire profiter de sa richesse, Musée basque de Bayonne, pavillon des tuberculeux à l'hôpital, Ecole d'agriculture de Mendionde.

Cette histoire de Guéthary, si riche et diverse nous devons la raconter à nos enfants, aux enfants de nos enfants car elle est un bien précieux qui se perdrait à jamais s'il n'existait des lieux dont le rôle et la fonction sont de la conserver et de la transmettre. Le musée de Guéthary est de ceux-là. Pour le faire au mieux, nous avons conçu un projet ambitieux qui mettra en valeur, notre patrimoine qu'il soit artistique, historique ou traditionnel. Et pour le réaliser nous avons besoin du soutien de tous ceux pour qui Guéthary n'est pas seulement une plage à la mode.

Ce soutien pourra se manifester par le biais de la Souscription Publique qui accompagne ce bulletin et qui vous permettra de bénéficier d'un abattement fiscal de 66% du montant de votre don sur votre impôt sur le revenu. Nous vous adresserons pour cela un reçu fiscal.

Soutenez ce petit musée qui voit grand, c'est le vôtre. Vous trouverez les détails de notre projet sur le site internet : www.musee-de-guethary.fr

Danièle Serralta – Hirtz



Souscription Publique



Soutenez la Ville de Guéthary et son musée pour l'aménagement de salles destinées à mettre en valeur le patrimoine et les traditions d'un village millénaire.

9920 MGuéthary



musée de France



Mise au point sur la qualité des eaux de baignade

Cet été, des rumeurs folles sur des maladies liées à la pollution des eaux marines ont circulé sur les réseaux sociaux. Récemment, des inexactitudes ont continué d'être propagées sur les médias (Sud-Ouest et France 3, le 28 novembre 2013 : amalgames entre les pollutions chimiques et bactériologiques, confusion entre les protocoles de mesures et les contrôles des mesures etc...). Il est donc utile de rappeler les faits sur le sujet pour faire connaître toute l'activité invisible qui est la réalité :

La Directive Européenne de 2006 ne retient que des critères bactériologiques pour évaluer la qualité des eaux de baignade, basés sur la mesure de la concentration de 2 bactéries, indicatrices de la pollution, bactéries associées à la vie humaine et animale (Escherichia coli et entérocoques fécaux).

Les collectivités locales sont responsables de la qualité de l'eau de baignade, mais le contrôle est réalisé par le Ministère en charge de la Santé. Ses services (Agence Régionale de Santé) établissent un bilan bactériologique chaque année pour chaque plage : 20 dates d'analyses aléatoires sont retenues pour chaque site donc indépendantes des conditions météorologiques. L'ARS utilise une méthode pour ses contrôles à base de culture de bactéries nécessitant 48 heures d'incubation.

En fin de saison le bilan annuel est établi puis intégré dans une formule qui reprend en compte les résultats des 4 exercices précédents, définissant un classement de la plage dans une grille à 4 degrés (insuffisante, suffisante, bonne, excellente). Un classement persistant en «eau de mauvaise qualité» entraînerait la fermeture définitive de la plage.

Les collectivités locales sont responsables de la bonne qualité des eaux de baignade mais non pour le surf classé « activité nautique » ressortissant d'un autre ministère pour lesquelles une Directive particulière est encore en préparation. Les collectivités du littoral ont donc établi une procédure commune, la gestion active des plages, coordonnée par l'agglomération Sud Pays Basque et mise en œuvre pendant la saison estivale de juin à fin septembre pour analyser chaque jour les eaux de baignade.

Pour se faire, elle fait prélever un échantillon d'eau de mer dès 5 heures du matin sur 22 sites représentatifs sélectionnés après des études bactériologiques et climatologiques. Les échantillons sont analysés par une méthode rapide en 4 heures donnant presque immédiatement la concentration des deux indicateurs bactériologiques recherchés.

A 10 h du matin, les résultats des analyses sont centralisés dans l'agglomération Sud Pays Basque, confrontés aux paramètres de marées et de précipitations de la veille et à venir, pour déterminer le risque de pollution des plages dans les 12 heures suivantes. Ils sont transmis aux maires pour prendre la décision éventuelle de fermeture de plage si un risque de pollution est avéré. L'information est affichée dans les mairies et sur les plages. Des sources accidentelles de pollution peuvent être immédiatement maîtrisées et la réouverture de la plage déclarée si l'alerte météo n'a pas été confirmée et si la contre analyse est bonne.

Les bilans de la qualité bactériologique des eaux de baignade entre Bayonne et Hendaye sont dans l'ensemble satisfaisants mais avec cependant encore des anomalies près des estuaires ou à proximité de réseaux d'épuration anciens. (Guéthary est classée « Bonne qualité » depuis 2005)

Pendant la saison 2013 le nombre de jours de fermeture des plages de Guéthary a été de 6 jours, chaque fois associés à de très fortes précipitations ayant entraîné des surverses d'eaux pluviales et parfois d'eaux usées en situation de saturation des stations.

Qualité des eaux de baignade de Guéthary

Historique Cénitz et Alcyons

Classements suivant l'ancienne et la nouvelle directive CEE

Ancienne Directive 76/160/CE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Guéthary /Cénitz	D	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Guéthary / Alcyons	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A

Nouvelle station d'épuration en 2004

	Bonne		Polluée momentanément
	Moyenne		Mauvaise

Nouvelle Directive 2006/7/CEE (applicable en 2015, moyenne sur 5 années)

Guéthary /Cénitz	insuf.	insuf.	insuf.	insuf.	excel.	excel.	excel.	excel.	excel.	excel.
Guéthary / Alcyons	excel.									

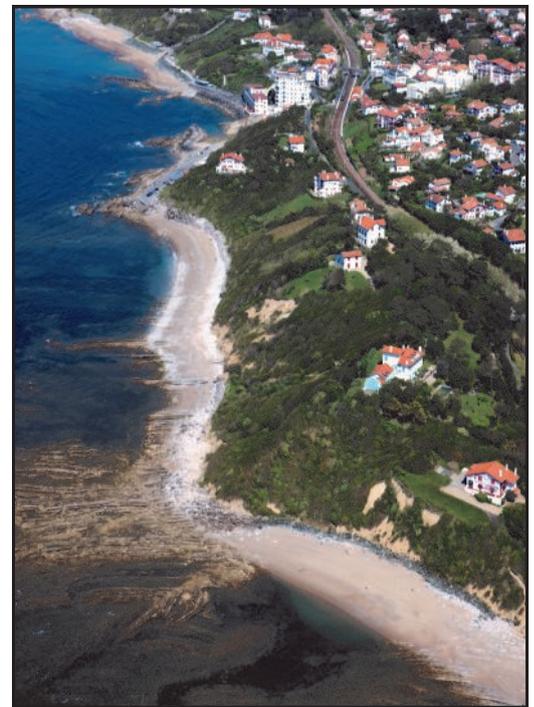


En hiver, la responsabilité des mairies concernant les plages est levée et le relais est pris par Surfrider qui effectue des analyses bactériologiques une fois par semaine sur 11 plages. Les résultats sont communiqués aux autorités qui en tirent des conclusions sur les moyens de diminuer les pollutions en basse saison, période de précipitations importantes donc difficiles à gérer.

Par ailleurs, il existe un risque latent de pollution marine chronique d'origine chimique, effectivement non pris en compte dans le cadre de la qualité des eaux de baignade, mais cependant aussi contrôlé dans le cadre du « bon état des eaux fluviales et marines en 2015 », objectif défendu par l'Agence de l'Eau au niveau des bassins français (Schémas d'Aménagement/ SAGE) et de l'Etat.

Des analyses fines sont effectuées par Ifremer portant sur 41 substances présentes en quantités infinitésimales mais non négligeables lorsqu'elles sont cumulées, (résidus médicamenteux, pesticides, détergents, ...) qui résultent de l'activité humaine, agricole et industrielle sur les 5 départements des bassins versants de l'Adour.

L'amalgame ne doit pas être fait avec les pollutions bactériologiques car leur dosage relève de protocoles plus lourds et leur concentration est, sauf accident, à évolution lente. On a ainsi pu observer une décroissance importante du mercure en 20 ans mais aussi la persistance de DDT dans les eaux du littoral malgré une interdiction d'usage depuis plus de 50 ans.



Vue aérienne des plages de Cenitz, Harotzen Costa, le port et Parlemenia

Cette pollution chronique n'est pas pour l'instant prise en compte dans l'appréciation de la qualité des eaux de baignade car difficile à mesurer au jour le jour mais il est normal que le monde médical s'inquiète de ses effets sur la santé. Les lanceurs d'alerte doivent cependant prendre conscience de la difficulté de résoudre un problème de société et non plus un problème local comme la pollution bactérienne.

Les rumeurs colportées par les réseaux sociaux sont donc généralement infondées ou résultent de mauvaises interprétations. Les critiques dans les médias partent de bons sentiments mais ont un impact déplorable sur le public, semant la suspicion sur des efforts financiers et technologiques considérables réalisés par les collectivités pour améliorer la qualité des eaux. Il serait souhaitable que des médias ne deviennent pas des instruments de désinformation.

Le cantonnement de pêche de Guéthary apporte sa contribution à la science

Depuis 2002, une équipe de scientifiques du Musée de la Mer de Biarritz étudie la biodiversité marine du cantonnement de pêche de Guéthary. Ces études viennent de se concrétiser par un article signé par Iker Castège, Emilie Milon et Françoise Pautrizel dans une revue scientifique de grand renom (Deep-sea Research II) qui a mis en évidence, par l'étude de la macrofaune benthique (organismes visibles à l'œil nu vivant près du fond et sur le fond) les effets de la pollution par les hydrocarbures à la suite du naufrage du Prestige au large de la Galice en décembre 2002. Les premières galettes arrivèrent sur notre littoral fin janvier 2003.



Chaque année, ces chercheurs ont inventorié les espèces benthiques et le nombre d'individus présents sur 20 secteurs bien délimités (quadrats) du cantonnement, repérés par GPS, observant les évolutions liées aux variations des conditions du milieu : en 2003 et 2004 de nombreuses espèces ont disparu et la quantité d'individus a diminué. Puis, une lente reconquête du milieu s'est produite, avec parfois un développement d'espèces opportunes occupant des niches désertées et aussi l'apparition de nouvelles espèces. Cinq années ont été nécessaires pour la reconquête de la biodiversité. Ainsi, les oursins qui avaient presque disparu sont revenus en grande quantité sur l'estran, retour aussi favorisé par l'amélioration de la qualité des eaux consécutive à la mise en marche de la nouvelle station d'épuration et de son émissaire en mer. Les résultats enregistrés sur la macrofaune benthique s'intègrent dans un volet d'études au niveau mondial couvrant tous les organismes marins sur les effets des pollutions par les hydrocarbures.

La parution de cet article dans une revue internationale cotée, traduit la reconnaissance de la communauté scientifique internationale pour l'excellence du travail accompli. Elle confirme aussi l'intérêt d'un arrêté réglementant la pêche maritime au droit de la commune de Guéthary (Cenitz et Harotzen Costa) permettant de protéger la ressource halieutique, avec ses cuvettes bordées de dalles de flysch constituant des abris favorables à la reproduction, mais aussi par une réglementation qui limite la perturbation du milieu. L'arrêté de renouvellement du cantonnement a été signé par la Direction interrégionale de la mer sud-atlantique le 23 décembre 2013 et de nouveaux panneaux seront bientôt mis en place sur le littoral pour informer et continuer de protéger cet endroit remarquable.

Zoom sur Guéthary

Pour clôturer la saison estivale, le 3 novembre dernier cinq prix ont été remis aux lauréats du concours photo Zoom sur Guéthary, organisé par l'Office de Tourisme.

« Guéthary que j'aime », le thème retenu pour l'édition 2013 a permis de découvrir de nouveaux talents.

Le jury, présidé par Jean Curutcharry, a retenu une vingtaine de photos sur les 200 reçues, sélection basée sur des qualités techniques et critères photographiques de l'image pour chaque catégorie : architecture, couleurs, ambiance.

Ainsi le prix architecture et ambiance revient à la Bidartar Bérengère Alquier pour sa photo « Le Getaria » et au Getariar Paul Ardilouze pour « Le Coucher de soleil », gagnant chacun un bon d'achat Fnac et un sac de cabine 64.

Le prix du jury a été décerné à Marie-Laure Hastoy-Perez pour sa photo « Les Surfeurs » qui lui vaut deux week-ends dans un des centres Vacanciel de son choix et un sac de cabine 64.

Enfin, le Getariar François Sasco est le grand gagnant de ce palmarès en emportant le prix couleurs avec la photo de « La Baleine » et le prix public pour le « Sable Parlementia ». Photo plébiscitée par près de 300 visiteurs lors de l'exposition. Il reçoit ainsi des mains de Jean Marc Lafaye directeur de l'Hôtel Club Herrixka Vacanciel, une semaine de location dans un Vacanciel, un bon d'achat Fnac et un sac de cabine 64.

Cette année encore, Zoom sur Guéthary a démontré l'attrait qui lui est porté par le nombre de participants en augmentation. La surprise fut aussi l'intérêt du public venu en grand nombre regarder les photos et voter pour celle de leur choix.

Un grand merci aux participants qui ont accepté que leurs clichés soient libres de droit. Ils sont ainsi accessibles sur le site internet de l'office de tourisme et feront également l'objet de différentes expositions et animations

Site internet : www.guethary-tourisme.com



Photographe : Bérengère Alquier



Photographe : Paul Ardilouze



Photographe : Marie-Laure Hastoy-Perez



Photographe : François Sasco



Photographe : François Sasco

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'URKIROLA SURF CLUB



L'Urkirola Surf Club a connu en l'année 2013 quelques beaux événements. Tout d'abord le club recense une soixantaine de licenciés FFS 2013, sur un potentiel de plus 100 membres inscrits sur les trois dernières années, les surfeurs n'étant pas toujours les plus assidus à renouveler leur licence. A l'actif de l'Urkirola, l'organisation habituelle de deux sardinades estivales sur la terrasse de Guéthary, en juillet en août. Pas moins de 150 à 200 couverts à servir en 2 h de temps avant le coucher de soleil, avec l'effort de servir des produits frais, avec des couverts recyclables et pour un prix de restauration ouvert à tous. Mais l'opportunité d'un repas frais sur la terrasse doit jongler aussi avec les aléas de la météo, mais en final on s'arrange. Merci à la Municipalité.

Les recettes de ces sardinades permettent au club, outre l'entretien/renouvellement de matériel, d'organiser et d'acheter les prix pour deux manifestations sportives conviviales. La première est la course de pirogue, début août, dont le club est désormais totalement l'organisateur et qui a réuni pour la 7^{ème} édition de la course, plus d'une quinzaine de pirogues avec certains des meilleurs rameurs nationaux. Victoire cette année de Sylvain Mercandalli en double mixte avec Karen Davranche, devant un chaleureux public réuni sur la digue du port et aux alentours.

L'autre manifestation, plus locale qu'estivale, est l'Urkiteko, compétition de surf réunissant les surfeurs de l'Urkirola (Guéthary) et du Bidarteko (Bidart) sur le spot de Parmentia qui jouxte les deux villages. Particularité de l'épreuve, l'attente de bonnes vagues et le tirage au sort des planches pour les compétiteurs, tout cela favorisant la convivialité de cet événement associatif intercommunal. Cette 2^{ème} édition de l'Urkiteko, fin octobre, a été une nouvelle fois un joli moment de communauté partagée, sous le soleil, la chaleur et les vagues. Xabi Lafitte, résident à Guéthary et membre du Bidarteko remporte l'épreuve devant Lucas de Soultrait de l'Urkirola. Merci à la Municipalité de Bidart pour l'occupation de Parmentia et à celle de Guéthary pour la signalisation de l'événement. Rendez-vous à l'année prochaine pour cette manifestation unissant les deux villages à travers le surf, sport par ailleurs plutôt individualiste. Merci à toutes et à tous.

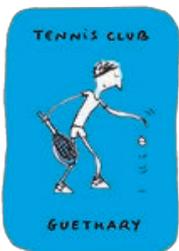


Félicitations à notre licencié, Jérôme Blanco qui ramène au club, dans la discipline du kneeboard, un titre de champion du monde (catégorie masters) et un titre de champion de France. Bravo à lui.

Gibus de Soultrait - Président de l'Urkirola Surf Club - urkirola@orange.fr

PS. Le club n'a volontairement pas d'école de surf, les spots de rochers du village ne permettant pas l'enseignement du surf. Le club renvoie les demandes soit au Bidarteko Surf Club (pour les enfants à l'année, bidarteko.surfclub@laposte.net) soit aux écoles locales privées suivantes :

- Ecole de Surf H20 : 06 08 95 03 65
- Ecole de Surf Christophe Reinhardt : 06 88 57 38 26
- Guéthary surf school : surf.guethary@wanadoo.fr



TENNIS CLUB DE GUETHARY

Le tournoi homologué :

Comme chaque année, le Tennis Club de Guéthary a organisé en juin, son tournoi homologué Open toutes catégories. Il a connu un beau succès avec 234 participants (jeunes et adultes). A noter l'excellent parcours de Christian LARZABAL, joueur de l'équipe du club qui a atteint les huitièmes de finale (5^{ème} tour) en plus de 35 ans et qui a été classé premier chez les plus de 45 ans. Un repas a clôturé ce tournoi du club qui a accueilli cette année de nouveaux partenaires.

Journée inter-associations :

Présence du club tennis à la journée inter-associations très conviviale à la mairie de Guéthary organisée pour créer des liens avec les autres associations du village et mieux faire connaître le club.

Cette journée a connu un franc succès et sera donc renouvelée.

Les équipes :

1 équipe inscrite en 35+ chez les messieurs menée par le capitaine Loïc PIRON, avec Christian LARZABAL, Gilles PREBENDE, Jérémy RICHER, Didier URANGA, Marc Olivier BOIREAU. L'équipe sort 1^{ère} de sa poule et atteint la demi-finale du championnat régional.

En Coupe d'hiver toutes catégories qui a débuté début décembre, 2 équipes messieurs et 1 équipe dames sont inscrites. Chez les jeunes, 1 équipe 12 ans garçons, 1 équipe 16 ans garçons et 1 équipe 18 ans garçons représentent le club.



L'Association des Amis du Musée est une association loi 1901, reconnue d' « intérêt général », et qui a pour principal but de subvenir aux différents besoins du musée.

Notre association participe activement au vernissage des trois expositions estivales, à la Nuit des musées (en mai), aux journées du patrimoine (en septembre). Elle organise aussi des expositions dans la salle d'honneur de la mairie de jeunes artistes ou artistes amateurs en juillet et en août- cette année 2013 nous avons eu le grand plaisir d'exposer André Olasaguirre, enfant du pays, avec un très grand succès pour cet artiste ; des concerts au musée avec le quatuor Moreno, musique classique, avec le groupe basque Hinka, musique electro ; sorties à Bilbao au Guggenheim et aux Beaux Arts ; des voyages aussi de plusieurs jours en France ou en Espagne ...

Toutes ces manifestations sont prisées et attirent beaucoup de monde.

L'association sert aussi de cadre aux cours de mosaïque et de collage de Virginie Hiriart, sans oublier les enfants de Guéthary qui peuvent s'initier à la peinture avec Isabelle Vital le mardi, après l'école .

Toutes les activités de l'association tendent ainsi à aider et à faire mieux connaître le Musée et par là-même le charmant et pittoresque village de Guéthary.

Président des Amis du Musée de Guéthary – Yves Marie Guerlach



GETARIA

GETARIA a tenu son assemblée générale le 18 octobre dernier à la salle d'honneur de la Mairie. Dans une ambiance bon enfant, le groupe a accueilli Monsieur l'abbé Martinon, nouvellement arrivé dans notre paroisse, Monsieur le Maire ainsi que quelques Getariar et représentants d'associations.

Après la présentation du bilan moral, Françoise Etchava a annoncé qu'elle souhaitait, après six ans de présidence, laisser son poste à Bixente Ciaurriz, jeune danseur depuis huit ans à Getaria.

Une élection et quelques changements au sein du bureau plus tard, Getaria a repris ses répétitions pour l'année à venir, avec un nouveau projet de spectacle. « Haizeari » (« Au vent ») raconte l'épopée de ces corsaires basques, au service du roi de France, entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Ce spectacle est prévu pour une durée de deux ans afin d'amortir l'investissement en costumes et matériel qu'il engendre. Il fêtera également les 20 ans de Getaria en 2015.

Cette histoire réunit sur scène 30 danseurs adultes ainsi que 10 de nos petits. Nos danseurs répètent deux fois par semaine. Des cours avec Jon Iruretagoyena et 2 professeurs du groupe Duguna de Pampelune sont prévus pour améliorer leur technique de pas ainsi qu'un stage en école de cirque pour approfondir leur sens de l'équilibre, nécessaire sur un bateau, ainsi que leur côté burlesque.

La première est programmée le 22 juin 2014 à la salle Hameka à Louhossoa et par la suite sur le fronton de Guéthary. Des contacts sont pris avec différentes communes voisines ainsi que quelques festivals.

Nous souhaitons à Bixente et toute sa jeune équipe un franc succès dans leur entreprise. Ils savent que leurs aînées sont là pour les conseiller et les soutenir dans leurs actions.

Getaria vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, espérant vous retrouver sur le fronton cet été pour vous faire découvrir « Haizeari ».

